

Chambres, et pourvut à d'indispensables changements. Le duc de Broglie fut appelé aux affaires étrangères, M. Guizot à l'instruction publique, et l'intérieur fut confié à M. Thiers, qui avait fait preuve de courage et d'habileté dans les événements de juin. Le maréchal Soult garda le porte-feuille de la guerre et reçut le titre de président du conseil (11 oct.).

Un des premiers embarras du nouveau ministère fut l'arrestation de la duchesse de Berri (7 nov.), livrée par la trahison de Deutz au préfet Maurice Duval, un des séides les plus abjects et les plus compromis du gouvernement de juillet. Le lendemain même, un petit brick de guerre conduisit la princesse à la citadelle de Blaye, assignée à sa captivité jusqu'à ce que le gouvernement eût ordonné de son sort.

L'impression de cet événement fut profonde et universelle. Mille adresses partirent de tous les points de la France pour rendre à la prisonnière de Blaye l'hommage d'un dévouement tardif et impuissant. Mille voix s'élevèrent, les unes pour réclamer impérieusement la mise en jugement de la princesse, comme une accusée ordinaire, les autres pour sommer le gouvernement de rendre à la liberté cette femme qui, disait le plus éloquent de nos publicistes, « n'avait fait trembler que des consciences surchargées et des mains enrichies de la dépouille de l'orphelin.... Les défaites de la duchesse de Berri, ajoutait l'illustre écrivain, sont autant de victoires à qui la fortune a refusé ses ailes (1). »

Au milieu de ces sommations contradictoires, le gouvernement ne repoussait qu'un parti : celui de livrer aux tribunaux la duchesse de Berri, mise en dehors du droit commun par une loi politique de bannissement ; mais sa décision se fondait sur un motif plus spécieux que solide. La princesse

(1) *Mémoires sur la captivité de Madame la duchesse de Berri*, par M. de Châteaubriand, 1835.